

DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION

FICHE D'INFORMATION LEGALE

VOTRE ENTREPRISE

Le xxxx

xxxx

rue  
ville

Monsieur xxx

titre

VOTRE CONSEILLER



**Siège social**  
5 rue Emmanuel Bénard  
14 000 CAEN  
**SIREN : 788 431 591**  
Enregistrée au RCS de CAEN

**Code NAF/APE**  
7022Z  
**Membre de l'ANACOFI - CIF**  
**N°ORIAS 18 005 685**

**SARL au capital de 1500€**  
**Gérante**  
Nathalie Balland

Syperus Finances s'est engagée à respecter intégralement le **code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF** disponible au siège de l'association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr)

Syperus Finances est un Conseil en Investissement Financier susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante.



**Mail :**  
[nballand@syperusfinances.com](mailto:nballand@syperusfinances.com)

**Courrier :**  
5 rue Emmanuel Bénard - 14 000 CAEN

**Téléphone :**  
06 52 75 64 38



Syperus Finances est immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (**ORIAS**) sous le N° d'immatriculation **18 005 685**. Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>

**Syperus Finances est CIF (Conseiller en Investissements Financiers)** enregistrée auprès de l'Association Nationale des Conseillers Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 place de la Bourse 75 082 Paris cedex 02 et adresse internet : [www.amf-France.org](http://www.amf-France.org).

Syperus finances dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en responsabilité civile professionnelle suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier.

**Assurance souscrite auprès de :** MMA IARD Assurances Mutuelles

**Pour des montants de** €600 000 (six cents mille euros) par sinistre et par an

**Numéro de police :** 127 120 633



## Données Personnelles

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par madame Nathalie Balland à des fins de gestion de la relation clients et prospects. Elles sont conservées 5 ans à compter de la cessation de la relation commerciale et sont destinées à Syperus Finances, sa gérante et les organismes de contrôle de son activité. Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant Syperus Finances, Madame Balland, [DonneesPersonnelles@syperusfinances.com](mailto:DonneesPersonnelles@syperusfinances.com) et/ou au siège social de la société. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

## Autres informations

### Partenaires pouvant être amenés à représenter plus de 10% du Chiffres d'Affaires

NOM	NATURE	TYPE D'ACCORD	MODE DE RÉMUNÉRATION
XXX	Société de gestion agréée par l'AMF	Convention de commercialisation	Commission variable

Les détails financiers précis des partenariats mentionnés ci-dessus peuvent être obtenus sur simple demande. Le nom de tout autre partenaire avec lequel Syperus Finances a un accord peut être obtenu sur simple demande.

### Partenaires entretenant un lien capitalistique avec Syperus Finances

NOM	NATURE	TYPE D'ACCORD	% DU CAPITAL DETENU
NS	NS	NS	NS

### Mode de facturation et de rémunération de Syperus Finances

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière indépendante, votre conseiller s'engage à ne pas conserver les commissions et à vous les reverser rapidement.

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions.

Syperus Finances agit en tant que Conseil Non Indépendant et facture directement les partenaires qui l'autorisent à commercialiser leurs produits. Cette facturation TTC se décompose généralement comme suit :

- Honoraires au titre de retainer, généralement inférieur à 50 000€
- Commission sur montants levés - ladite commission représentant généralement une année de frais de gestion soit entre 1% et 3% des montants investis.
- Droit de suite, le cas échéant, généralement jusqu'à la moitié de la commission perçue dès lors que vous investissez dans un produit géré par la société de gestion

## Mode de communication

Vous pourrez joindre votre conseiller :

- Par téléphone au +33652756438
- Par email au [nballand@syperusfinances.com](mailto:nballand@syperusfinances.com)
- Par courrier au siège social de la société.

D'une façon générale, la société privilégie la dématérialisation des échanges à moins d'une demande contraire du client.



## Traitement des réclamations

(Article 325-12-1 du RGAMF et instruction AMF n°2012-07 du 13/07/12- Maj 24/04/13 et 20/11/13)

### MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :

#### Par courrier

5 rue Emmanuel Bénard  
14 000 CAEN

#### Par téléphone

06 52 75 64 38

#### Ou par mail

[nballand@syperusfinances.com](mailto:nballand@syperusfinances.com)

### MEDIATEURS

#### ANACOFI

Médiateur de l'Anacofi

92 rue d'Amsterdam 75 009 PARIS

#### AMF

Madame Marielle Cohen-Branche

Autorités des Marchés Financiers

17, place de la Bourse 75 082 PARIS Cedex 02

Médiateur de l'AMF

<http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html>

Syperus Finances s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client

Fait à ..... Le.....

Client 0

Conseiller

Dûment habilité pour les présentes

Signature de la Gérante